

174. — 24 JUIN 1869. — LOI ouvrant des crédits supplémentaires au département des finances (1). (Monit. du 26 juin 1869.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Des crédits supplémentaires sont alloués au département des finances jusqu'à concurrence de quatre-vingt-cinq mille cent vingt-cinq francs quatre-vingt-seize centimes, savoir :

AU BUDGET DES FINANCES DE L'EXERCICE 1869.

Administration centrale.

Chapitre VII, art. 37. — Frais de procédure :

Exercice 1858 . . . fr.	48 90
— 1864 . . .	2 65
— 1865 . . .	90 13
— 1866 . . .	1,533 72
	1,675 40

Chapitre VII, art. 38. — Service de la monnaie :

Exercice 1868	8,440 16
-------------------------	----------

Administration des contributions directes, douanes et accises.

Chapitre VII, art. 39. — Service des douanes et de la recherche maritime :

Exercice 1867	47,925 41
-------------------------	-----------

Chapitre VII, art. 40. — Frais de bureau et de tournées :

Exercice 1867	2,355 »
-------------------------	---------

Administration de l'enregistrement et des domaines.

Chapitre VII, art. 41. — Traitements du personnel du domaine :

Exercice 1862 . . . fr.	860 »
— 1863 . . .	860 »
— 1864 . . .	860 »
— 1865 . . .	860 »
— 1866 . . .	860 »
	4,300 »

(1) Session de 1868-1869.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 4 mai 1869, p. 326-327. — Rapp. Séance du 1^{er} juin, p. 385-386.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 8 juin 1869, p. 1062-1063.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 12 juin 1869, p. 60.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 16 juin 1869, p. 312.

(2) Session de 1868-1869.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et

Chapitre VII, art. 42. — Dépenses du domaine :

Exercice 1864 . . . fr.	11 »
— 1865 . . .	72 38
— 1866 . . .	1,952 32
— 1867 . . .	6 94
	2,042 64

Chapitre VII, art. 43. — Frais de constructions et de réparations de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat :

Exercice 1866 fr.	634 59
-----------------------------	--------

Chapitre VII, art. 44. — Somme à payer, en principal et intérêts, aux hospices de Bruxelles, en exécution d'une convention conclue le 21 janvier 1869, à l'effet d'incorporer un terrain de 8 ares 49 centiares 13 millièmes à la rue de Prusse, à Saint-Gilles, en vue d'augmenter la valeur des terrains domaniaux provenant de l'école vétérinaire à Cureghem :

Exercice 1869 fr.	17,500 »
-----------------------------	----------

AU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS DE L'EXERCICE 1869.

Chapitre III, art. 12. — Restitutions de droits et d'amendes en matière de succession :

Exercice 1866 fr.	252 76
-----------------------------	--------

Total. . . . fr. 85,125 96

Art. 2. Ces crédits seront couverts au moyen des ressources ordinaires.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des finances, M. FRÈRE-ORBAN.)

175. — 24 JUIN 1869. — LOI ayant pour objet d'assimiler, quant aux droits à la pension, les directeurs des pensionnats annexés aux établissements d'instruction moyenne aux professeurs de ces établissements (2). (Monit. du 27 juin 1869.)

texte du projet de loi. Séance du 12 mai 1869, p. 344. — Rapport. Séance du 28 mai, p. 381-382. *Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 8 juin 1869, p. 1063.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 11 juin 1869, p. 37.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 16 juin 1869, p. 312.

Exposé des motifs.

Messieurs,

L'article 9 de la loi du 1^{er} juin 1850, sur l'enseignement moyen, est ainsi conçu :

« Les membres du corps administratif et ensei-